

Sabbat après-midi, le 24 mai 2014

Le Christ, la loi et l'Évangile

Maintenant, alors que nous invitons le pécheur à se tourner vers Jésus-Christ comme Celui qui peut enlever le péché, nous devons lui expliquer ce qu'est le péché, et lui montrer la nécessité d'être sauvé de ses péchés non pas dans ses péchés. Il doit être rendu sensible au fait qu'il doit cesser de transgresser la loi de Dieu, ce qui veut dire cesser de pêcher. Paul pose la question de nombreuses années après la mort de Christ : « ... La loi est-elle péché ? Loin de là ! Mais je n'ai connu le péché que par la loi. Car je n'aurais pas connu la convoitise, si la loi n'avait dit : « Tu ne convoiteras point. » (Ro. 7 :7) En parlant ainsi Paul exalte la loi morale. Quand cette loi est vécue d'une façon pratique dans la vie de chaque jour, il se révèle clairement que c'est la sagesse de Dieu. Elle sert à détecter le péché. Elle révèle les défauts dans le caractère moral, et à la lumière de la loi le péché devient extrêmement "pécheur", révélant son vrai caractère dans tout son aspect hideux.

La loi de Dieu donnée du haut du Sinaï est une copie de la pensée de la volonté du Dieu infini. Elle est révéralée d'une façon sacrée par les saints anges. L'obéissance à ces exigences perfectionnera le caractère chrétien et restaurera l'homme, par Christ, à sa condition précédant la chute.

Les péchés défendus dans la loi ne pourraient jamais trouver leur place dans le Ciel. C'était l'amour de Dieu pour l'homme qui l'a amené à exprimer Sa volonté dans les dix préceptes du décalogue. Et lorsque, par le péché, la compréhension de l'homme s'obscurcit, Dieu descendit sur le mont Sinaï et prononça Sa loi d'une voix audible, et écrite sur des tables de pierre. Ensuite Il a montré Son amour pour l'homme en envoyant des prophètes et des enseignants pour exposer Sa loi.

Dieu a donné à l'homme une règle de vie complète dans Sa loi. S'il lui obéit, il vivra par elle, bénéficiant des mérites de Christ. S'il la transgresse, l'homme sera condamné. La loi envoie les hommes à Christ, et Christ les renvoie à la loi.

Review and Herald, September 27, 1881, § 16-19.

Dimanche, le 25 mai 2014

Le péché et la loi

Dans 1 Timothée 1:9 et 10, Paul décrit les hommes qui sont esclaves de la loi. Ce sont les transgresseurs de la loi, les impies, les désobéissants, les pécheurs, les profanes, les meurtriers, les adultères, les menteurs, et tous ceux qui s'écartent de la saine doctrine.

La loi de Dieu est un miroir qui montre à l'homme ses défauts de caractère. Il n'est pas agréable à ceux qui se délectent dans l'injustice de voir leurs difformités morales. Ils n'apprécient pas ce miroir qui leur fait voir leurs péchés. Aussi, au lieu de faire la guerre à leur esprit charnel, ils luttent contre le fidèle miroir, que Jéhovah leur a donné pour ne pas les laisser dans l'ignorance, mais leur montrer leurs défauts de caractère.

La découverte de ces défauts devrait-elle les pousser à haïr le miroir ou à se haïr eux-mêmes? Devraient-ils rejeter le miroir qui découvre leurs défauts? Non. Les péchés dans lesquels ils se plaisent, que le fidèle miroir montre, qui existent dans leur caractère,

leur fermeront les portes du ciel à moins que ces péchés soient rejetés et qu'ils deviennent parfaits devant Dieu

Review and Herald, March 8, 1870, § 5, 6;

Commentaires d'Ellen White sur Romains 8 :15-21.

Dans Sa loi Dieu nous a donné un modèle. La formation de notre caractère doit être « selon le modèle qui a été montré sur la montagne. » La loi est le grand critère de la justice. Elle représente le caractère de Dieu, et est le critère de notre loyauté à Son gouvernement. Et elle nous est révélée, dans toute sa beauté et dans toute son excellence, dans la vie du Christ. La loi est le détecteur du péché. Nous avons un témoignage inspiré sur ce sujet : « Pour moi, étant autrefois sans loi, je vivais ; mais quand le commandement vint, le péché reprit vie, et moi je mourus. Ainsi, le commandement qui conduit la vie se trouva pour moi conduire à la mort. Car le péché saisissant l'occasion, me séduisit par le commandement, et par lui me fit mourir. » (Ro. 7 :9-11) C'est l'œuvre qui sera accomplie pour chaque âme qui vit dans le péché. La loi montre le péché, et le condamne. Elle envoie le pécheur à Christ pour obtenir le pardon et la purification. « La loi donc est sainte et le commandement est saint, juste et bon »

Special Testimonies on Education, pp. 73, 74.

Lundi, le 26 mai 2014

La loi et Israël

Dieu a choisi Israël pour être Son propre peuple, afin que, en adhérant de tout près à Ses commandements, il puisse être pour le monde une illustration de la beauté du caractère, de la force morale et de la vertu qui peuvent être obtenus en Le craignant et L'honorant. Il désirait aussi révéler par eux les avantages qui se présenteraient à ceux qui, comme Ses vrais fils et filles, marcheraient en harmonie avec les principes de Sa loi. Dans Sa façon de procéder avec les hommes, Dieu a souvent démontré que par la vertu obtenue à travers l'obéissance aux lois du ciel, les êtres humains peuvent développer une beauté de caractère qui les qualifiera pour être ouvriers avec Lui.

Review and Herald, August 31, 1905, § 4.

Par Israël le dessein de Dieu était d'impartir de riches bénédictions à tous les peuples. Par eux le chemin devait être préparé pour la diffusion de Sa lumière au monde entier. Les nations du monde, en suivant des pratiques corrompues, avaient perdu la connaissance de Dieu. Cependant dans Sa miséricorde Dieu ne les a pas éliminées. Il avait pour but de leur donner l'opportunité de se familiariser avec Lui par le moyen de Son église. Il avait prévu que les principes révélés à travers Son peuple soient les moyens de restaurer en l'homme l'image morale de Dieu.

Le Christ était leur instructeur. De même qu'Il était avec eux dans le désert, de même Il le fut après leur installation dans la terre promise en tant qu'Enseignant et Guide. Dans le tabernacle et le temple Sa gloire demeurait dans la sainte schékina au-dessus du propitiatoire. Il manifesta constamment les richesses de Son amour et de Sa patience en leur faveur.

Dieu désirait faire de Son peuple d'Israël un sujet de louange et de gloire. Tous les avantages spirituels lui avaient été donnés. Dieu n'avait rien retenu qui soit favorable à la formation de leur caractère afin qu'ils deviennent Ses représentants.

Leur obéissance aux lois de Dieu ferait d'eux des merveilles de prospérité devant les nations du monde. Celui qui pouvait leur donner sagesse et habileté dans tous les travaux continuerait à être leur Maître, les ennoblirait et les élèverait par l'obéissance à Ses lois. En étant obéissants, ils seraient préservés des maladies qui affligeaient les autres nations et ils seraient bénis d'une intelligence vigoureuse. La gloire de Dieu, Sa majesté et Sa puissance, devaient être révélées dans toute leur prospérité. Ils devaient être un royaume de prêtres et de princes. Dieu leur avait fourni toutes les facilités pour devenir la plus grande nation sur la terre.

En des termes très précis, par Moïse, son porte-parole, Dieu leur fit connaître son objectif et posa les conditions très explicites pour leur prospérité. « Car tu es un peuple saint pour l'Éternel, ton Dieu. L'Éternel, ton Dieu, t'a choisi, pour que tu fusses un peuple qui lui appartint entre tous les peuples qui sont sur la face de la terre... Sache donc que c'est l'Éternel, ton Dieu, qui est Dieu. Ce Dieu fidèle garde son alliance et sa miséricorde jusqu'à la millième génération... Si vous écoutez ces ordonnances, si vous les observez et les mettez en pratique, l'Éternel, ton Dieu, gardera envers toi l'alliance et la miséricorde qu'il a jurées à tes pères. Il t'aimera, il te bénira et te multipliera... Tu seras béni plus que tous les peuples ». Deutéronome 7 : 6-14.

Testimonies, vol. 6, pp. 221, 222.

Mardi, le 27 mai 2014

La loi et les nations

Le monde de la nature dans sa totalité se fait l'interprète du caractère de Dieu. Pour Adam et Ève, dans le jardin d'Eden, la nature regorgeait de la connaissance de Dieu et fourmillait de ses divines instructions. Ils s'entretenaient avec Dieu au sujet des œuvres qu'il avait créées, et la sagesse remplissait leur cœur. Mais dès que le couple sacré eut transgressé la loi du Très-Haut, l'éclat de la nature qui provenait du rayonnement divin s'amenuisa. A présent la nature était détériorée et polluée par le péché.

Cependant, les éléments de la nature ne sont pas totalement effacés. Et même aujourd'hui, si on les étudie et si on les interprète convenablement, ils révèlent le Créateur.

Comme la vérité est révélée dans les Saintes Écritures, ainsi elle se reflète, comme dans un miroir, dans les splendeurs de la nature. C'est à travers la création que nous parvenons à la connaissance du Créateur. Et c'est ainsi que le livre de la nature représente un livre fondamental de leçons pour nous, que les instructeurs sages peuvent utiliser, de concert avec les Saintes Écritures, pour ramener les brebis perdues dans le troupeau de Dieu. A mesure que nous étudions les œuvres de Dieu, le Saint-Esprit convainc notre esprit. Il ne s'agit pas de la conviction que produit le raisonnement logique ; mais à moins que notre esprit se soit trop assombri pour connaître Dieu, que notre œil soit devenu trop aveugle pour le voir et que notre oreille soit trop dure pour entendre sa voix, nous saisissons une signification plus profonde, et les vérités sublimes de la Parole de Dieu font impression dans notre cœur.

Special Testimonies on Education, p. 59; *Etre semblable à Jésus*, p. 242.

Il est même arrivé que ceux qui ne connaissaient le Seigneur que par les manifestations de sa grâce ont fait preuve de bonté envers ses serviteurs, et les ont protégés au risque de leur propre vie. Le Saint-Esprit communique la grâce du Christ au cœur de ceux qui cherchent la vérité, vivifiant les sentiments contraires à leur nature et à

leur éducation première. La « lumière, qui, en venant dans le monde, éclaire tout homme », resplendit dans les cœurs. Si nous l'acceptons, elle guidera nos pas vers le royaume de Dieu. Le prophète Michée a dit : « Si je suis ... dans les ténèbres, l'Éternel sera ma lumière. ... Il me conduira à la lumière, et je contemplerai sa justice ».

Le plan de la rédemption est assez vaste pour embrasser le monde entier. Dieu veut insuffler à l'humanité le souffle de la vie. Il ne permettra pas qu'une âme sincère soit déçue dans son désir d'obtenir quelque chose de meilleur que ce que le monde peut offrir. Il envoie sans cesse ses anges au secours de ceux qui, au milieu des difficultés les plus décourageantes, demandent avec foi qu'une puissance supérieure s'empare d'eux, et leur apporte la délivrance et la paix. Dieu se révèle à eux de diverses manières, et il les place dans des circonstances où ils affirmeront leur foi en celui qui s'est donné en rançon pour tous, « afin qu'ils mettent en Dieu leur confiance, qu'ils n'oublient pas les œuvres de Dieu, et qu'ils observent ses commandements ».

Prophets and Kings, pp. 376–378; *Prophètes et rois*, p.290.

Il se peut que ceux qui sont loués par le Christ au jour du jugement ne soient pas très versés dans les sciences théologiques, mais ils ont cultivé les principes divins. Grâce à l'influence de l'Esprit divin ils ont exercé une action bienfaisante sur leur entourage. Il s'en trouve même parmi les païens qui ont cultivé un esprit de bonté ; avant même d'avoir entendu les paroles de vie, ils ont eu des amabilités pour les missionnaires et les ont même servis au péril de leur vie. Il est des païens qui dans leur ignorance adorent Dieu, bien que la lumière ne leur ait jamais été apportée par des agents humains ; ils ne périront pas. S'ils ignorent la loi écrite, ils ont entendu la voix divine leur parlant au moyen de la nature, et ils ont fait ce qu'exige la loi. Leurs œuvres démontrent que leurs cœurs ont été touchés par le Saint-Esprit : aussi sont-ils reconnus comme des enfants de Dieu.

The Desire of Ages, p. 638; *Jésus-Christ*, p. 640.

Mercredi, le 28 mai 2014

La grâce et la vérité

Comme législateur Jésus exerça l'autorité de Dieu. Ses ordres et Ses décisions furent confirmés par le Souverain régnant sur le trône éternel. La gloire du Père fut révélée dans le Fils. Le Christ manifesta le caractère du Père. Il était si parfaitement uni à Dieu, si complètement enveloppé de sa lumière, que celui qui avait vu le Fils avait vu le Père. Sa voix était comme celle de Dieu. Notez la prière du Christ avant sa crucifixion : « Et maintenant toi, Père, glorifie-moi auprès de toi-même de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût. » (Jn 17.5). Il dit encore : « Je suis dans le Père, et le Père est en moi. » « Personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père ; personne non plus ne connaît le Père, si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils veut le révéler. » « Celui qui m'a vu a vu le Père. » (Jean 14 : 11 ; Mat. 11 : 27 ; Jean 14 : 9).

Le Christ était mal jugé par les chefs juifs parce qu'il ne s'attardait pas constamment à la loi telle qu'elle avait été écrite sur les tables de pierre. Il invitait ses auditeurs à écouter son enseignement parce que lui-même était la représentation vivante de la loi divine. Il était le seul être qui, revêtu du manteau de la chair, pouvait se lever devant une foule de témoins et promenant son regard autour de lui pouvait demander : « Qui de vous me confondra en matière de péché ? ». Il savait qu'aucun être humain ne pouvait mettre le doigt sur un défaut de son caractère ou de sa conduite. Quelle force

Web page: www.adventverlag.ch/egwf

cette pureté immaculée donna à son enseignement, quelle puissance à ses réprimandes, quelle autorité à ses ordres ! Jamais la vérité ne prenait des détours dans sa bouche, elle ne perdait jamais un trait de son caractère sacré parce qu'elle était illustrée par le caractère divin de son Défenseur. Ses déclarations étaient simples, claires et sans ambiguïté. Devant Pilate Jésus définit sa mission : « Moi, si je suis né et si je suis venu dans le monde, c'est pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité entend ma voix. » (Jean 18 :37). *Review and Herald*, January 7, 1890, § 2, 3.

Le Christ a abandonné Son haut commandement dans les cours célestes, et mettant de côté Son vêtement royal et Sa couronne royale, Il revêtit Sa divinité de l'humanité. Il devint pauvre en notre faveur dans les richesses et les avantages terrestres, afin que les être humains puissent être riches dans le poids éternel de gloire. Il a pris Sa place à la tête de la famille humaine, et consentit à endurer en notre faveur les épreuves et les tentations que le péché a entraînées. Il aurait pu venir avec une puissance et une grande gloire, escorté d'une multitude d'anges célestes. Mais non, Il est venu sous une forme d'humilité s'identifiant à une famille de niveau modeste. Il a été élevé dans un village méprisé. Il a vécu une vie de pauvreté et a souffert souvent la privation et la faim. Il a fait cela pour montrer que les richesses terrestres et le rang élevé n'augmentent pas la valeur d'une âme à la vue de Dieu. Il ne nous a donné aucun encouragement de penser que les richesses rendent l'homme digne de la vie éternelle. Ces membres d'église qui, quand un frère devient pauvre, le traitent comme s'il était indigne de leur intérêt n'ont certainement pas appris cela de Christ. A celui qui, pendant Son ministère de Sauveur, offrit de Le suivre en tant que disciple, Jésus répondit : « Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel ont des nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas un lieu où il puisse reposer sa tête. » (Matt. 8 :20) Ceux qui Le suivent doivent avoir part à Sa pauvreté. « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive. » (Matt. 16 :24) Il déclare également : « c'est ainsi ... que vous serez mes disciples. » (Jn 15 :8c)

C'est la soumission au péché qui amène le grand malheur à l'âme. Ce n'est pas la pauvreté, mais la désobéissance, qui diminue l'espoir de l'homme de gagner la vie éternelle, offerte par le Seigneur. Les vraies richesses, la vraie paix, le vrai contentement, le bonheur durable – ne sont trouvés que dans un entier abandon à Dieu, dans la parfaite réconciliation à Sa volonté.

Le Christ est venu dans notre monde pour vivre une vie de pureté impeccable pour montrer ainsi au pécheur que, par Sa force, eux aussi peuvent obéir aux saints préceptes de Dieu, les lois de Son royaume. Il est venu pour magnifier la loi et la rendre honorable par Sa parfaite conformité à Ses principes. Il a uni l'humanité et la divinité, afin que les êtres humains qui ont chuté puissent devenir participants de la nature divine, et ainsi échapper à la corruption qui est dans le monde à travers la convoitise.

C'est du Père que le Christ tirait constamment la puissance qui Le rendait capable de garder Sa vie libre de taches ou de traces de péché. C'était cette force qui Le rendait capable de résister à la tentation. *Review and Herald*, July 4, 1912, § 4-7.

Jeudi, le 29 mai 2014
La loi et l'évangile

Paul déclarait qu'en tant qu'apôtre il avait été appelé à une mission particulière. Dieu lui avait révélé que non seulement il pouvait prêcher l'évangile aux Juifs, mais aussi aux non-Juifs. Il n'était pas comme les faux prophètes d'antan, privé de mandat. Il se consacrait à la prédication de Jésus, le Christ crucifié. C'était le Christ lui-même, en se révélant personnellement à Paul, qui l'avait appelé à cette tâche.

Paul devait attirer l'attention des hommes sur la bonne nouvelle que Dieu avait promise par la bouche des prophètes. Il devait mettre en évidence les révélations divines de l'Ancien Testament et montrer comment l'Évangile les éclairait. Il devait démontrer que les prophètes annonçaient le Messie et que les apôtres étaient des témoins de sa venue en la personne du Christ. Par sa nature divine Jésus avait été déclaré le Fils de Dieu, alors que la divinité du Christ avait constamment été rejetée par les pharisiens. Le grand argument démontrant la divinité du Christ était sa résurrection des morts. Un témoignage bouleversant avait été donné à ceux qui crurent en lui parce qu'ils l'avaient vu vivre parmi eux. Ceux qui refusaient d'accepter l'évidence des preuves qui leur étaient soumises n'auraient pas été convaincus par quelque autre témoignage. ...

La justice de Dieu était révélée dans les Évangiles. Là, Dieu se révélait comme le réconciliateur de l'humanité. En dépit d'une part de Sa justice et d'autre part de la culpabilité du transgresseur de sa sainte loi, une voie fut conçue pour satisfaire à la loi par le sacrifice suprême du Fils de Dieu. Les sacrifices habituels dans l'Ancien Testament préfiguraient l'Agneau de Dieu qui devait mourir sur la croix du Calvaire, lorsque le type rencontrerait l'antitype lors de la mort du fils bien-aimé de Dieu. A partir de l'époque d'Adam, de génération en génération, les sacrifices annonçaient le Christ. La foi des hommes était orientée vers un sacrifice d'une valeur inestimable. Par la foi, les patriarches et les prophètes mirent leur confiance en Dieu, qui, en fait, agissait déjà à travers son Fils. ...

La loi condamne mais elle ne peut offrir le pardon au pécheur. L'âme repentante et croyante ne cherche pas la justification dans la loi, mais en Christ le sacrifice libérateur, qui est capable de transférer sa propre justice sur le pécheur afin que les efforts de ce dernier soient rendus acceptables pour Dieu. Lorsque nous prenons le Christ pour notre Sauveur, nous devenons des enfants obéissants, capables d'observer tous ses commandements. ...

Les Gentils n'avaient aucune lumière concernant la loi de Dieu : en conséquence ils n'avaient pas vécu selon la justice. Mais ceux qui croyaient en Christ pouvaient atteindre la justice par le moyen de la foi en Lui. Ils acceptaient la loi de Dieu comme étant leur règle de conduite et de caractère. Les Juifs incroyants n'avaient pas atteint les justes exigences de la loi, parce qu'ils refusaient la seule vertu qui permettait de les rendre justes et acceptables devant Dieu. « ... ne connaissant pas la justice de Dieu, et cherchant à établir leur propre justice, ils ne sont pas soumis à la justice de Dieu ; car Christ est la fin de la loi pour la justification de tous ceux qui croient. » (Ro 10 :3,4) Christ est la fin, l'objectif de la loi. La loi condamne le pécheur, et ainsi elle conduit à Christ pour obtenir la justification.

Signs of the Times, August 5, 1889, § 2, 3, 5, 6, 8.

Vendredi, le 30 mai 2014

Pour aller plus loin...

Évangéliser, « Commencer par les principes fondamentaux » p. 211 ; et
« Le rôle de la loi et de l'Évangile » p. 212.

Web page: www.adventverlag.ch/egw/f